



BULLETIN MUNICIPAL



80 ANS
DE



L'ARMISTICE

1945-2025



JUIN 2025



EDITORIAL

Chères Belloysiennes, chers Belloysiens,

À l'aube de cette période estivale, je souhaite, comme chaque année, vous présenter un point d'étape sur les actions menées et les projets portés par la commune depuis l'adoption de notre budget en mars dernier.

Une gestion rigoureuse dans un contexte budgétaire contraint

Malgré un contexte financier de plus en plus tendu pour les collectivités – avec notamment la baisse drastique des dotations de l'État, la restriction du Fonds de Compensation de la TVA (FCTVA), la hausse des cotisations retraites, ou encore la réduction des cofinancements – nous avons fait le **choix** de ne **pas augmenter les taux des impôts** locaux, comme nous nous y engageons chaque année.

Dans le même esprit de rigueur, nous poursuivons notre **politique de mutualisation** et de **groupement d'achats**. Après l'énergie, les assurances, cette année ce sont la **téléphonie** et la **gestion du parc de photocopieurs** qui bénéficient d'**économies** substantielles.

Un engagement fort pour l'école et nos enfants

Réactive face à une **urgence éducative** survenue tardivement, la commune a su créer une **cinquième classe de maternelle** pour la rentrée, grâce à l'**aménagement du foyer des anciens**. D'autres améliorations sont en cours : remplacement de la **chaudière** fioul de l'école maternelle par un équipement **gaz moderne**, nouvelle **structure de jeux** pour la cour, et toujours un **fort soutien** au budget de la **Caisse des écoles** (fournitures, sorties, jouets, transports...).

Je tiens également à saluer les **élèves** de la classe de Madame Prévost, **récompensés** au niveau départemental pour leur **participation** au programme **PHARE** de lutte contre le **harcèlement scolaire**. Leur engagement fait honneur à notre village.

Voirie, sécurité et environnement : des priorités constantes

Les **nids-de-poule post-hiver** ont été traités dès le printemps. L'été verra la pose de **nouvelles signalétiques** de stationnement, un stop sécurisé place du Souvenir, ainsi qu'un coussin berlinois rue des Carreaux. En réponse aux actes de vandalisme du radar itinérant sur la RD 909, des contrôles de police ont été renforcés. Grâce à notre **partenariat** avec la **police pluri-communale**, Belloy bénéficie désormais d'une présence continue de sept agents, en complément de la gendarmerie d'Asnières.

Par ailleurs, en lien avec le syndicat TRI-OR, des **points d'apport volontaire** ont été installés place de la Fontaine et place du Souvenir pour améliorer la **gestion des déchets**.

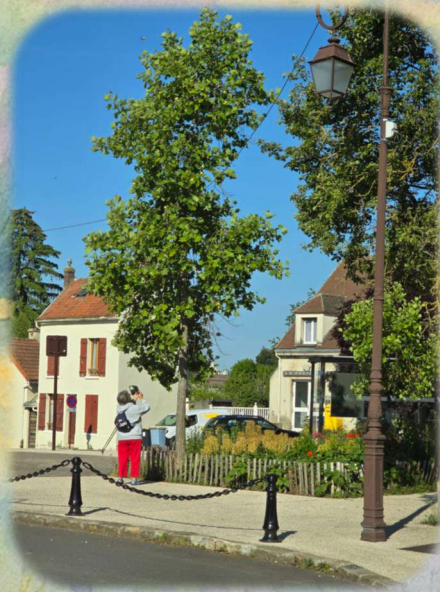
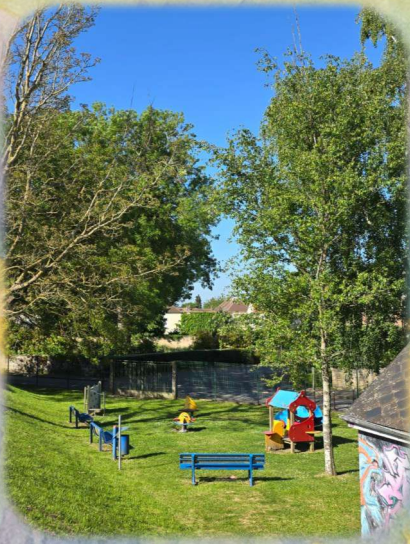
Investissements structurants : pour aujourd'hui et demain

Le Centre Technique Municipal (**CTM**) avance : la subvention départementale est acquise à hauteur de 25 %, et une aide complémentaire de l'État est espérée d'ici juillet. Le **raccordement au SIAH** est prévu d'ici fin décembre, avec transfert du traitement des effluents vers Bonneuil, via le réseau intercommunal.

Un tissu associatif dynamique et innovant

Merci aux nombreuses associations et à leurs bénévoles pour leur engagement sans faille ! Leur dynamisme fait vivre notre village tout au long de l'année. Parmi les nouveautés : le lancement d'un **Ciné d'été en plein air** à la Marlière, avec glaces et pop-corn au programme. Et comme chaque été, enfants et adolescents peuvent profiter des activités proposées par l'**Adosociety**, le centre de loisirs pluri-communal de l'**ACELVEC**, ou encore participer aux événements estivaux de **Royaumont**.

Je vous souhaite à toutes et à tous un très bel été, riche de découvertes, de partages et de repos bien mérité.



Une gestion équilibrée et tournée vers l'avenir

Le budget communal 2025 témoigne d'une **gestion à la fois rigoureuse et tournée vers l'avenir**, avec une répartition claire entre dépenses de fonctionnement et d'investissement, selon les délégations.



Fonctionnement : garantir la qualité des services

Avec près de **1,4 million d'euros**, les dépenses de fonctionnement assurent le bon déroulement des services municipaux. L'**Administration Générale & Ressources Humaines** en représente la part majeure (64,8%), ce qui reflète l'importance accordée au **maintien d'un service public de qualité**, au plus près des belloysiens.

Les pôles **Scolaire – Jeunesse, Bâtiments, et Cadre de vie** bénéficient également de moyens adaptés, témoignant d'une volonté de **préserver la proximité et l'efficacité des services**.



Investissement : construire pour demain

Avec plus d'un **million d'euros engagés**, les investissements sont concentrés sur les projets les plus structurants.

Le secteur **Bâtiments** représente l'essentiel des dépenses d'investissement (près de 80%), traduisant une volonté forte de se doter d'un Centre technique municipal répondant aux besoins et normes actuels.

L'**éducation et la jeunesse** ne sont pas en reste, avec plus de **166 000 € consacrés** à l'amélioration des infrastructures scolaires, confirmant l'engagement de la commune en faveur des jeunes belloysiens.

Cette répartition budgétaire témoigne d'un **choix assumé** : maintenir un fonctionnement solide tout en préparant activement l'avenir. Une gestion qui allie **efficacité au quotidien et investissement pour demain**, dans l'intérêt de tous les belloysiens.



Répartition des Dépenses par Délégation – 2025



Délégation	Fonctionnement	%	Investissement	%
Administration générale & RH	1 439 927 €	64,8 %	11 300 €	1,2 %
Bâtiments	250 400 €	11,3 %	781 923 €	81,4 %
Environnement - Voirie - Cadre de vie	194 550 €	8,8 %	1 170 €	0,1 %
Scolaire - Jeunesse	210 935 €	9,5 %	166 444 €	17,3 %
NTIC—Supports de communication	68 640 €	3,0 %	0 €	0 %
Associations	58 536 €	2,6 %	0 €	0 %

Aline CARON
Rapporteur Commission Finance





¹ NTIC (Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication) Matériel informatique, contrat, maintenance, licences, support, téléphonie, internet, publications, panneaux lumineux, etc ...



Futur Centre Technique Municipal : Un projet structurant en bonne voie

Afin de moderniser ses infrastructures et d'optimiser les conditions de travail des agents, la commune a engagé la construction d'un Centre Technique Municipal (CTM) qui sera situé rue de Verdun. Ce projet, conçu par le cabinet d'architectes P. DELACHARLERY & J. KOSKAS, titulaire du marché d'assistance à maîtrise d'ouvrage, a été pensé pour répondre aux besoins actuels et futurs de nos services techniques.

Le projet suit son cours et les étapes clés ont été franchies dans les délais :

- ✓ **Les diagnostics techniques et environnementaux** nécessaires ont été réalisés.
- ✓ **Le permis de construire** a été accordé et **signé le 15 avril 2025**, permettant de passer à la phase opérationnelle.
-  **Le Dossier de Consultation des Entreprises (DCE)**, indispensable à la sélection des prestataires, a été publié en juin 2025.
-  **Le planning** est respecté, avec un lancement des travaux prévu 4ème trimestre 2025, conformément aux objectifs fixés.

La municipalité reste pleinement mobilisée pour mener à bien ce projet et vous tiendra régulièrement informés de ses prochaines étapes.

Monique MOREAU,
Maire-Adjointe
Déléguée aux Bâtiments



AFFAIRES SOCIALES - Centre Communal d'Actions Sociales (CCAS)



Aides et services à Domicile



Portage de repas à domicile

Pour les personnes âgées ou en situation de handicap.

Objectif : favoriser le maintien à domicile avec des repas équilibrés, sains et variés.


Menus proposés par la Maison Leroux :

- Repas adaptés (sans sel, sans sucre, hypocaloriques)
- Ingrédients de qualité, locaux et de saison
- Livraison 5 jours /7 (repas du week-end livrés le vendredi)

Aide communale possible (sur avis médical) pour :

- 65 ans et plus (ou 60 ans avec inaptitude au travail)
- Personnes en situation de handicap

- Incapacité temporaire de faire la cuisine

 Infos : 01.30.35.70.14



Téléassistance

Permet de joindre les secours 24h/24 par simple pression d'un boîtier porté sur soi.

Formulaire à retirer en mairie.



Dossier Allocation Personnalisée d'Autonomie (APA)

Disponible en mairie pour les aides à domicile ou en établissement.



Seniors & numérique

Aide pour vos démarches en ligne (impôts, santé, etc.).
Contactez le secrétariat pour RDV avec Mme Monique Moreau.



Infos : 01.30.35.70.14



Prévention Rencontre avec la gendarmerie








Jeudi 16 janvier 2025 – Foyer des Anciens
Sensibilisation aux arnaques, escroqueries et agressions. Une réunion utile et très suivie.








Vie Sociale et Loisirs

Colis et repas des fêtes





Pour les habitants de 70 ans et +.

-  Colis  festif + repas de fin d'année.
-  Repas : samedi 13 décembre 2025
-  Retrait colis : lundi 15 décembre 2025
-  Nouveaux inscrits avant le 1er octobre 2025
-  mairie@belloy-en-france.fr  01.30.35.70.14



Amicale des Anciens – Nouveau local !

-  Maison pour Tous – rue Richambre
-  Jeudis de 14h à 17h
-  Café/thé, goûter à 16h – Jeux : belote, rummikub, etc.
-  Repas à thème et repas de clôture en juin
-  Mary : 06.10.07.33.60
Ouvert tout l'été pour ceux qui restent



Sorties 2025

-  29 avril : Journée à Amiens – 49 participants
-  22-27 mai : Séjour en Haute-Savoie – 40 inscrits
-  Infos : Marc Bridier – 06.74.81.90.00
-  Ou au foyer, le jeudi après-midi

CIAS – Centre Intercommunal d'Actions Sociales (C3PF)

-  France Service Mobile (bus itinérant)
Accompagnement administratif de proximité
-  06.43.60.03.32 | cias@c3pf.fr

Bus PMI - Protection Maternelle et Infantile

-  Présent 2 fois par mois : sage-femme, médecin...
-  Dates à consulter en mairie ou sur le site communal



Monique MOREAU, Adjointe au Maire
aux affaires sociales, déléguée auprès du CCAS



Un enseignement public de qualité au service des jeunes Belloysiens



Chaque Belloysien est bien conscient de la qualité de l'enseignement prodigué à nos enfants par les enseignants de nos écoles maternelle et élémentaire. Nous les connaissons et rencontrons dans les rues de notre village : ils nous sont familiers et nous avons confiance !

L'interrogation se dévoile lorsque l'enfant doit entrer en 6^{ème} et ne fait que s'amplifier lorsqu'arrive l'entrée en seconde : sur quel collège, sur quel lycée nos enfants vont-ils tomber ? Deux enquêtes récentes parues dans « Le Parisien » nous donnent quelques réponses importantes et leur intérêt est qu'elles ne se contentent pas de comparer les résultats aux examens (il est facile d'avoir 100% de réussite en renvoyant au fil des mois les élèves les plus faibles) mais prend en compte la note moyenne obtenue à l'écrit du brevet, l'indice de valeur ajoutée de l'établissement et le suivi des élèves : combien d'élèves entrés en 6^{ème} parviennent en 3^{ème} dans ce même collège ?

Le collège Marcel Pagnol situé à MONTSOULT (établissement de secteur pour les Belloysiens) se situe, en fonction de tous ces critères à la 8^{ème} place sur les 104 collèges publics du Val d'Oise

et son taux d'accès de la 6^{ème} à la 5^{ème} est de 95 %. Très belle performance.

Quant au classement des lycées, tout aussi complet que celui des collèges avec la prise en compte des résultats aux examens, le nombre de mentions, mais également l'indice de position sociale et le nombre d'options offertes aux élèves, il est tout aussi rassurant pour les familles de notre village : le lycée Gérard de Nerval situé à LUZARCHES se classe à la 5^{ème} place des lycées du Val d'Oise. Selon le journaliste du « Parisien », ce lycée « rejoint le Top 5 en gagnant 21 places d'une année sur l'autre pour se classer dans le quinté gagnant avec la palme du meilleur taux de mention du département » (94 % de réussite au bac et 62 % de mentions).

Nous sommes tous prompts à nous plaindre de telle situation qui ne nous convient pas : ne gâchons pas le plaisir que nous donnent nos deux établissements de secteur en favorisant réellement la réussite de nos jeunes.

Cela bouge dans nos écoles

LES CM2 DE MADAME PREVOST RÉCOMPENSÉS !

Une fois de plus, les élèves de CM2 de notre école élémentaire ont été récompensés pour l'affiche qu'ils ont réalisée dans le cadre du concours organisé par l'Education nationale contre le « Harcèlement scolaire ». Une délégation de notre école conduite par Mme Prévost et accompagnée par Monsieur le Maire a été officiellement félicitée et récompensée le 15 mai après-midi au lycée Gustave Monod d'Enghien par M. Olivier WANBECKE, directeur académique des services de l'Education Nationale du Val d'Oise. Toute l'équipe de ce bulletin, les élus et tous les Belloysiens se réjouissent de cet honneur et félicitent nos jeunes citoyens/artistes et leur professeur.



Dans la douleur, une 5^{ème} section pour notre école maternelle à la rentrée prochaine

En plein milieu des congés scolaires de Février est arrivé un simple courriel en mairie nous informant qu'une 5^{ème} section serait ouverte à la rentrée de septembre prochain dans notre école maternelle. Serait-ce dû à un afflux exceptionnel d'élèves prévu en septembre 2025 ? Que nenni !!! Le responsable départemental de l'Education Nationale a subitement décidé, sans en parler à quiconque – et surtout pas aux élus locaux concernés qui vont devoir obtempérer - d'appliquer strictement un texte limitant les effectifs de certaines

sections (Grande section maternelle, CP et CE1), texte qui date de plusieurs années et auquel jusqu'ici personne n'avait prêté attention dans les hautes sphères éducatives val d'oisiennes. Feignant d'ignorer – ou, ce qui serait pire, ignorant réellement - qu'un bâtiment – même provisoire – ne se construit pas en quelques semaines, le DASEN a décidé la création d'une section maternelle à la rentrée 2025, section qui sera fermée à la rentrée 2026 pour être ouverte à l'école élémentaire à cette même date et probablement fermée définitivement à la rentrée 2027 !

Ignore-t-il vraiment les contraintes – y compris budgétaires - qui pèsent sur les communes ou s'en moque-t-il

complètement ? Heureusement, nos deux directrices et, dans une certaine mesure l'inspectrice de l'Education Nationale

en charge de notre secteur ont compris la difficulté engendrée par cette décision et réfléchi avec les élus pour rendre

envisageable cette création de section. Je les en remercie chaleureusement. Heureusement le « Club des Anciens » a accepté d'abandonner le local qu'il occupait depuis plusieurs années (ancien réfectoire des écoles) pour se retrouver à la « Maison pour tous ». Heureusement le budget bien géré de notre commune a permis de sortir les 35 000 € que cette décision ubuesque va coûter à la commune (réfection du revêtement du sol, achat des tables scolaires, du bureau, de l'armoire, du tableau, du matériel pédagogique, aménagement de la Maison pour tous pour nos Anciens, heures supplémentaires de ménage à prévoir pour toute l'année, etc.).

Ainsi, grâce aux efforts de tous, cette 5^{ème} classe maternelle accueillera bien ses élèves le 1^{er} septembre 2025 dans les meilleures conditions possibles et nous leur souhaitons beaucoup de succès dans cette année 2025-2026.

Changement du système de chauffage dans nos écoles maternelle et élémentaire

Depuis plus d'un an, nous recherchons quelle solution adopter pour modifier le mode de chauffage de nos écoles ; d'une part parce qu'il est ancien et que notamment la chaudière de l'école maternelle a donné à plusieurs reprises des signes de faiblesse, d'autre part pour trouver une solution écologiquement préférable et budgétairement acceptable.

Nous avons eu plusieurs rencontres avec les représentants du SIGEIF – syndicat intercommunal du gaz et de l'électricité d'Ile de France - pour déterminer les différentes possibilités offertes. Pour remplacer le fioul, choisir le bois ou le gaz ? Doit-on remplacer les deux chaudières actuellement en usage ou n'en prévoir qu'une seule qui chaufferait les deux écoles ? Entreprendre l'ensemble des travaux simultanément ou intervenir par tranches ?

Le budget municipal voté par votre conseil municipal en mars dernier nous a permis de répondre à toutes ces questions en tenant évidemment compte des avis et préconisations prodigués par les experts consultés. Ainsi, nous allons remplacer les deux chaudières au fioul actuelles par deux chaudières au gaz, chaque chaudière assurant le chauffage d'une école mais permettant une solution provisoire pour les deux écoles au cas où l'une des chaudières serait défaillante.

Les travaux sont programmés pour les congés scolaires de l'été et prendront fin à l'automne. Ainsi, nos deux écoles, après avoir bénéficié en 2024 du remplacement de toutes les surfaces vitrées (portes et fenêtres) ce qui a grandement amélioré l'isolation des bâtiments, profiteront avant la fin de l'année 2025 d'un chauffage performant.

C'est une preuve supplémentaire que, pour vos élus, l'éducation de vos enfants demeure une priorité de leur action.



DES NOUVELLES DE NOS ENFANTS ET ADOLESCENTS

Les structures municipales ou pluri-communales au service de nos enfants et adolescents hors du temps scolaire, ont continué de répondre aux missions qui leur sont confiées.

ACELVEC (Accueil de Loisirs destiné aux enfants de 4 à 12 ans)

Comme nous avons eu l'occasion de le rappeler à plusieurs reprises, l'accueil de Loisirs est géré par une association, l'ACELVEC, qui a passé une convention avec trois communes : Saint Martin du Tertre, Villaines sous Bois et Belloy-en-France. L'accueil de loisirs est financé par la participation des familles, la Caisse d'Allocations familiales et les communes qui sont sollicitées pour équilibrer le budget en fonction du nombre de journées de présence des enfants de la commune. Dans la mesure où ce sont les jeunes Belloysiens qui fréquentent le plus assidûment l'accueil, c'est la commune de Belloy qui verse la contribution la plus importante.

L'**Assemblée générale annuelle** de l'association s'est tenue le 12 février dernier à Villaines sous Bois avec une participation des adhérents (c'est-à-dire les familles qui confient leurs enfants à l'accueil de Loisirs) toujours très décevante. Depuis le début des congés de printemps (14 avril), les enfants sont accueillis le mercredi comme pendant les congés scolaires par l'école élémentaire Langevin-Wallon (qui jouxte le centre loisirs) pour permettre des **travaux importants d'agrandissement des locaux** dévolus à l'accueil de Loisirs entrepris par la commune de Saint Martin du Tertre. Les enfants devraient se réinstaller dans leurs locaux habituels mais agrandis, début 2026.

ADOSOCIETY (Accueil périscolaire municipal proposé aux jeunes de 11 à 14 ans)

Le **succès de l'ADOSOCIETY** ne se dément pas au fil des mois. Que ce soit aux congés d'hiver (Escape games, sortie patinoire en soirée au Mesnil-Amelot ou ballade à Paris autour du Canal Saint Martin) ou lors des congés de printemps (journée à Disneyland - avec visite des deux parcs proposés – qui s'est terminée par un spectacle « Sons et lumières » féérique ou déplacement à Sherwood Parc») les sorties proposées complètent harmonieusement les nombreuses et très diversifiées activités proposées dans les locaux belloysiens, à la satisfaction renouvelée des jeunes qui en bénéficient.

Le **thème de la session de l'été 2025** qui va débuter dans quelques jours sera « AQUA-LIDAYS » et permettra de visiter l'aquarium du Trocadéro et de traverser Paris en Bateaux Mouche, de passer une journée au Parc Saint Paul, une autre au Parc Nautique de Verberie et enfin à l'Île de Loisirs de Cergy sans omettre toute les activités impulsées par Nadège, Amélie et Ambre. Bonnes vacances à toutes et tous ! .



Jean-Marie BONTEMPS
Maire-adjoint délégué aux affaires scolaires, à l'enfance et à la jeunesse





Pourquoi être bénévole, c'est bon pour la santé

Et si donner de son temps faisait autant de bien à celui qui donne qu'à celui qui reçoit ?

On pense souvent au bénévolat comme une façon d'aider les autres. C'est vrai. Mais ce qu'on oublie parfois, c'est à **quel point le bénévolat est aussi bénéfique pour soi-même**, notamment pour notre santé mentale. Des études montrent que s'engager régulièrement dans une activité bénévole **réduit le stress, améliore l'humeur, renforce l'estime de soi et le sentiment d'utilité**. Participer à la vie associative, c'est sortir de l'isolement, rencontrer de nouvelles personnes, retrouver du sens au quotidien. C'est aussi se sentir utile, tout simplement.

À Belloy-en-France, nous avons la chance d'avoir **un tissu associatif riche, varié et accueillant**. Que vous aimiez le sport, la culture, la nature, la solidarité, ou que vous ayez juste envie de partager vos compétences ou un peu de votre temps, **il y a forcément une association belloyenne qui vous correspond !**

Pas besoin d'être expert ni de s'engager à plein temps. Chaque coup de main compte. Et souvent, un petit geste peut faire une grande différence.

Alors, si vous ressentez l'envie de vous impliquer, n'hésitez pas à franchir le pas ! Les associations de Belloy-en-France vous ouvriront leurs portes avec le sourire.

S'engager, c'est bon pour les autres, et excellent pour soi. Rejoignez-nous !

Delphine Drapeau,
Maire-adjointe déléguée à la vie sportive, associative et culturelle



VOIRIE-CADRE DE VIE-ENVIRONNEMENT



Géotextile rue de la vigne

Les abords du parking, situé rue de la vigne, ont été aménagés avec des plantations. La pose d'un géotextile autour de ces plantations permet d'éviter le développement et la propagation des mauvaises herbes dans les propriétés voisines et de limiter la fréquence des entretiens.

En effet, il est nécessaire de prendre un arrêté, lors de chaque entretien pour neutraliser le stationnement, afin d'assurer une distance minimale de sécurité pour ces travaux. Ainsi avec la réalisation de cet espace vert, le nombre d'entretiens et l'impact sur cette zone de stationnement seront réduits.



Amélioration du parking de la Marlière



Les intempéries de l'hiver dernier ont mis à rude épreuve le parking de la Marlière. Pour améliorer les conditions de stationnement, la Mairie a fait poser de la grave sur les emplacements les plus abîmés. Ces travaux, réalisés pendant les vacances d'hiver, visent à rendre le site plus praticable en attendant une solution durable.



Nouvelle opération de plantation à Belloy-en-France


Dans le cadre du programme « Plantons le décor » porté par le Parc Naturel Régional Oise – Pays de France, la commune poursuit son engagement en faveur de l'environnement.


Cette année, 5 poiriers ont été plantés avenue de Carmen et 2 sorbiers des oiseaux rue Richambre. Grâce à l'achat groupé proposé par le dispositif, la commune a pu bénéficier de tarifs avantageux pour la deuxième année consécutive. Ces plantations s'appuient sur un inventaire réalisé par le PNR, et contribuent à rendre notre cadre de vie toujours plus vert et agréable.




Assainissement : un raccordement au SIAH prévu fin 2025

Dans le cadre de l'amélioration de son réseau d'assainissement, la commune sera raccordée au SIAH (Syndicat Intercommunal d'Aménagement Hydraulique) à la fin de l'année 2025.

 Les diagnostics préalables ont d'ores et déjà été réalisés, permettant de confirmer la faisabilité du projet et de lancer les procédures administratives nécessaires.

 Pour mener à bien ces travaux, la commune prévoit la mise en place d'un allotissement, réparti comme suit :

- * **Lot 1** : Construction d'un poste de refoulement et raccordement au réseau du SIAH
- * **Lot 2** : Réhabilitation du réseau d'évacuation « à travers champs »
- * **Lot 3** : Démolition de l'actuelle station d'épuration

 Le Dossier de Consultation des Entreprises (DCE) a été publié en juin 2025. L'attribution des marchés est prévue durant l'été, avec un démarrage des travaux à la rentrée de septembre 2025.

Ce chantier représente un investissement conséquent mais nécessaire pour garantir un système d'assainissement performant, durable et conforme aux exigences environnementales actuelles.

Jean-Claude Turban
Maire-adjoint délégué à l'environnement et au cadre de vie





Carnelle
Pays de France
Communauté de Communes

COMMUNAUTE DE COMMUNES CARNELLE PAYS DE FRANCE PRESENTE A VOS COTES



La collaboration avec Royaumont renouvelée en 2025

Lors du vote de son budget 2025, le conseil communautaire de la C3PF a renouvelé son **partenariat avec la Fondation Royaumont** qui prévoit que de nombreuses classes de nos écoles puissent bénéficier des **ateliers** proposés par Royaumont (le transport reste à la charge des communes) et qui assure **la gratuité pour tous les habitants de nos 19 communes de la gratuité pour visiter l'Abbaye et bénéficier des concerts, conférences, etc proposés le dimanche après-midi vers 15h30**. C'est un trésor architectural et culturel qui est ainsi mis à la disposition de chacun d'entre nous : ne gâchons pas notre plaisir !



Ciné d'été à Belloy-en-France le 13 juin 2025

Le vendredi 13 juin dernier, la commune de Belloy-en-France et celle de Villaines sous Bois ont accueilli la projection du film « **En Fanfare** » sur un grand écran gonflable installé dans le Parc de La Marlère, dans la cadre de l'opération « **Ciné d'Ete** » organisée par la communauté de communes pour le 3ème été consécutif. Un moyen apprécié de rapprocher la culture cinématographique de chacun d'entre nous !

Bientôt un tiers lieu proche de chez nous

Sur un terrain compris entre la CD 909 et la voie de chemin de fer, au niveau de la halte SNCF de Villaines sous Bois va être construit un **Tiers-lieu** à l'initiative de la communauté de communes Carnelle Pays de France (C3PF).

Ce site sera **inclusif** c'est-à-dire qu'il sera destiné aussi bien aux personnes porteuses de handicap qu'à celles qui ne le sont pas, y compris dans le domaine de l'emploi. Il comprendra un restaurant, un marché de producteurs locaux, un pôle paramédical adapté à tous les âges et tous les handicaps, une pouponnière pour les enfants de moins de trois ans, des espaces de travail partagé, des animations associatives, etc.

Si vous souhaitez avoir plus de détails sur cette initiative communautaire, reportez vous au numéro des « **Feuilles de Carnelle** » distribué dans vos boîtes à lettres fin mai.



Journée communautaire de l'environnement le 17 mai 2025 à Montsoult

Pour la 5ème année consécutive, la **journée communautaire de l'Environnement** a connu un grand succès, Plus de 35 stands permettaient aux petits comme aux plus grands de s'informer sur les enjeux environnementaux et le rôle qui pouvait être celui de chacun d'entre nous dans cette prise en compte. Des syndicats (SIAH, TRI-OR,...), le PNR Oise Pays de France, l'ONF, l'Office du tourisme « Terre de Carnelle », des entreprises comme VEOLIA, et de nombreuses associations se tenaient à la disposition des visiteurs. Notons la présence de « **L'Effet des Faits** » avec Delphine DRAPEAU et un stand « **Empreinte carbone** » tenu par Jérôme CHEVALLIER et la visite de nombreux Belloisiers, Qu'ils en soient très sincèrement remerciés ainsi que tous les enfants et adolescents qui ont participé au concours proposé dans la cadre de cette journée.

Jean-Marie BONTEMPS,
Vice-président de la C3PF

PARC NATUREL REGIONAL (PNR) OISE PAYS DE FRANCE



Sortie organisée par le PNR le 6 juillet 2025 au départ de notre Village

Dans le cadre de son programme annuel de sorties grand-public, le Parc naturel régional Oise Pays de France organise, au départ de Belloy-en-France, une balade guidée le 6 juillet prochain.

Cette randonnée d'environ 10 km, guidée par une guide nature et patrimoine, reliera Belloy-en-France et Saint Martin du tertre ; elle sera l'occasion de faire découvrir les richesses patrimoniales, paysagères et naturelles des deux villages.

Au départ de la Place Sainte-Beuve à 8h45, la balade durera jusqu'à 15h00 environ. Elle est gratuite et est accessible sur inscription auprès de la Maison de Parc (03.44.63.65.65 contact@parc-oise-paysdefrance.fr).

Jean-Marie BONTEMPS,

LES BELLOYSIENS UNIS DANS LE SOUVENIR

Le soleil printanier rayonnait sur la Place Sainte-Beuve en ce 8 mai 2025 et réchauffait les nombreux habitants présents bien que ce jour de mémoire se situait au beau milieu d'un grand week-end propice aux déplacements familiaux.

Traditionnellement, le cortège s'ébranla derrière la voiture de la police municipale suivie de trois porte-drapeaux, du président de l'UNC, du maire, de ses adjoints et de conseillers municipaux, du **Lieutenant CARROUGE** qui représentait la Gendarmerie Nationale, de Belloysiens parmi lesquels des enfants en nombre important.

Arrivé Place du Souvenir le cérémonial fut respecté avec le dépôt de quatre gerbes au nom de notre députée (qui était excusée) **Ayda HAZDIZADEH**, du Conseil municipal, de l'UNC (Union nationale des Combattants) et de Belloy Autrement ; Appel aux morts pour la France, minute de silence et la Marseillaise retentit autour du monument aux morts.

C'est **Alain LEROUX**, nouveau président de la section locale des Anciens combattants qui lut un message de son président national. Après un rappel historique qui revient sur le contexte dans lequel la capitulation des armées nazies avait été signée d'abord à Reims puis à Berlin, le Général LONGUET constate « qu'à l'échelle mondiale, un nouvel ordre se met en place ». Et il enchaîne « Aujourd'hui, rendons hommage à toutes les Françaises et tous les Français, héros et anonymes (...) et n'oublions pas les soldats alliés, les Forces Françaises libres et les résistants de toutes tendances » « Engageons-nous à transmettre aux jeunes générations la mémoire de cette période tragique » mais « Aujourd'hui encore, dans le contexte actuel, restons vigilants. Entretienons l'esprit de défense et de résilience ».

Notre maire, **Raphaël BARBAROSSA** lui succéda au micro pour remercier les présents « pour honorer les enfants de Belloy morts pour la France ». Rappelons-nous de « la somme de souffrances subies par les vainqueurs comme par les vaincus (...) et de mot qui résonnent encore dans nos mémoire comme occupation, otages, exécutions, déportations, shoah, ... » Mais aujourd'hui, se demande notre maire, « Quid de l'état du monde ? » Il y a 80 ans, c'étaient unis qu'ils avaient reçus la capitulation allemande, « aujourd'hui, chaque allié a fait bande à part. De Yalta en 1945, on est parvenu à trois grands empires dans un monde où se multiplient les conflits, (Ukraine, Gaza qui subit une politique de la terre brûlée, en Afrique comme en Asie) ». En Europe, les nationalismes progressent dangereusement et Raphaël BARBAROSSA de résumer que nous vivons « dans un monde fragmenté et multipolaire » et de conclure « D'où l'intérêt d'être ensemble aujourd'hui au pied de notre monument aux morts ».

Puis notre maire donna lecture du message de **M. Sébastien LECORNU**, ministre des Armées, et de **Mme Patricia MIRALLES**, ministre déléguée chargée de la Mémoire et des Anciens combattants. Les deux ministres commencent eux aussi par un rappel historique en citant les mots adressés par le **Gal de GAULLE** à la Nation le 8 mai 1945. Ils rappellent que « le 8 mai 1945, à l'heure de la capitulation allemande qui allait bientôt être celle de la découverte de l'ampleur des crimes nazis, l'heure était déjà à la reconstruction (...) pour que la France renoue avec sa grandeur » et les ministres de conclure : « Alors que le cycle de commémoration du 80^{ème} anniversaire de la Libération se termine, dans un monde où les menaces se multiplient, où des menaces anciennes planent à nouveau sur le pays. Alors que les rapports de force internationaux se reconfigurent, souvenons-nous des sacrifices qu'une génération entière de Françaises et de Français a acceptés pour libérer le pays, pour le reconstruire et pour nous donner les moyens de notre souveraineté ».

Notre maire invita pour terminer cette belle cérémonie à se retrouver Salle Saint Georges et le cortège quitta la Place du Souvenir sur les notes de l'Hymne à la Joie de Beethoven.



Belloy : une évolution au fil du temps

Inauguration de la bibliothèque-médiathèque



2001
à
2008



Création de 2 classes à l'école élémentaire

Aménagement du parking de la MPT et du Skate Park



Rénovation des façades des bâtiments communaux

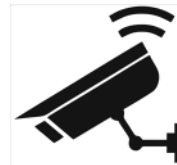
Rénovation de la flèche et de la charpente de l'Eglise



Création du giratoire Point P RD909



Mise en place de Vidéosurveillance sur les équipements communaux



Création du nouveau restaurant scolaire et garderie à la Marlière

1995
à
2001

2008
à
2014

Création d'une classe à l'école maternelle





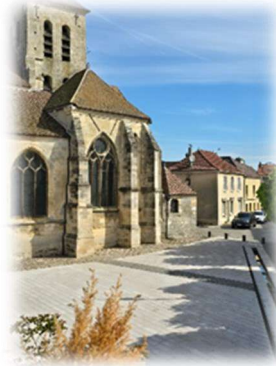
Pour remonter le temps,
scannez ce QR Code



Enfouissement
des réseaux et
rénovation des
éclairages publics



2014
à
2020



Création d'une
nouvelle place
piétonnière Place
Sainte-Beuve



Rénovation du foyer des anciens



Création du poste Source ERDF

Construction de la micro-crèche



Requalification du CD85



Rénovation des écoles
(huisseries, aire de jeux..)

Parcours
santé



2020
à
2026



Création d'une classe
à l'école maternelle
2025



Construction du centre
technique municipal



LA PAROISSE

Horaires des messes dominicales :

Dimanche 11 h – Messe à Belloy

Il y a aussi une messe le dimanche à 9h à Villiers-le-Sec et le samedi à 18h30 à Villaines-sous-Bois.

Horaires de la semaine : une feuille d'annonces est affichée au presbytère (cf aussi le site internet de la paroisse).

Baptêmes : il est indispensable de s'inscrire quelques semaines auparavant.

Que faut-il apporter ?

Un livret de famille civil.

Le livret de famille catholique, si l'on en possède un.

Mariages : il est indispensable de s'inscrire plusieurs mois avant le mariage et de rencontrer le prêtre avant de faire des réservations afin de connaître les dispositions de la paroisse.

D'autre part, le mariage engageant toute la vie, entraîne des droits et des devoirs conformément aux lois de l'Eglise. Il nécessite une préparation afin de savoir à quoi l'on s'engage.

Curé : Abbé François SCRIVE

Adresse : Presbytère

13, rue Faubert

95270 Belloy-en-France

Tél : 01.30.35 70.31

Courriel : paroisse-de-belloy-en-france-95@orange.fr

Site internet : www.belloy-en-france.org

L'autel de l'église de Belloy.

Lorsqu'on en entre dans une église, c'est vers l'autel que tout converge. L'autel n'est pas un ornement de l'église : c'est l'église qui est le grand ornement, le somptueux écrin qui recouvre et garde son joyau, l'autel. On peut dresser un autel sans église ; on ne construit pas d'église sans autel. C'est le lieu du sacrifice. C'est l'autel des holocaustes, où est sacrifié l'Agneau de Dieu. C'est pourquoi on trouve très souvent sur les autels un agneau, comme c'est le cas sur l'autel majeur de Belloy.

L'autel doit être en pierre. Si ce n'est pas le cas, on y place une pierre consacrée par l'évêque. Celle-ci est marquée de cinq croix qui rappellent les cinq plaies du Christ. On y insère aussi des reliques de martyrs, car ces derniers ont versé leur sang comme Jésus.

Après la période des persécutions, on a pu édifier des églises. Très souvent, on célébrait la messe sur les tombes des martyrs, ce qui explique leur forme.

L'autel représente le Christ. C'est pourquoi celui-ci est vénéré durant la célébration de la Messe. Le prêtre s'incline profondément avant et après la Messe. Il l'encense. En signe d'union avec le Christ, le prêtre baise la pierre sacrée et aussitôt il se tourne vers l'assemblée pour lui souhaiter cette même union avec le Christ : Le Seigneur soit avec vous (Dominus vobiscum).

On y dépose aussi l'Evangélaire.



Autel de l'église de Belloy



Pierre d'autel

BIBLIOTHEQUE

Chers Lecteurs et Lectrices,
VOTRE BIBLIOTHEQUE
De Belloy-en-France

Place Sainte-Beuve



Horaires d'ouverture :

Lundi 15H30-17H30

Mercredi 14H-17H30

Samedi 10h-12H30

**Fermeture pendant les
vacances scolaires**

Nous souhaitons la bienvenue à nos nouveaux lecteurs.

L'emprunt ou le retour de livres peut se faire dans les 9 bibliothèques du réseau communautaire. Avec le PASS' Culturel vous pouvez consulter le portail et faire des réservations d'ouvrages. L'inscription est gratuite alors n'hésitez pas

Les nouveautés littéraires



Le 32ème salon des beaux-arts s'est tenu du 15 au 23 mars 2025 et avait pour thème « Le temps qui passe »

Comme chaque année, cet évènement culturel est très apprécié et attendu. Les visiteurs ont été très nombreux. Les artistes que nous remercions nous ont fait voyager à travers le temps en exposant des tableaux, des sculptures.....

Cette exposition apporte chaque année de nouvelles œuvres avec une palette plus large comme par exemple des portraits dessinés au crayon à papier qui ont été très appréciés du public tout comme des sculptures en verre.

D'ores et déjà huit nouveaux artistes souhaitent participer au prochain salon. Deux peintres ont animé chaleureusement les matinées réservées aux scolaires. Au grand plaisir des enfants.

Deux matinées : une lecture de chaque œuvre autour du temps qui passe. Deux autres matinées : un atelier de peinture avec les doigts, les œuvres des enfants ont été offertes aux classes participantes.

Quelle joie d'accueillir 261 élèves durant la semaine.

**Toute l'équipe de la bibliothèque vous souhaite de très
bonnes vacances**



Prix des scolaires



HATHA YOGA

Le Hatha Yoga est une discipline de « l'Être » qui peut être pratiqué par tous. Les séances se composent de techniques posturales (asana), respiratoires (prānāyāma), méditatives (dhyana) et d'un temps de relaxation (yoga nidra). Par le biais de ces outils, le yoga apporte de nombreux bienfaits physiques : réappropriation de son corps, souplesse, renforcement musculaire, améliorations des fonctions vitales, etc.

Au-delà de ces bénéfiques physiologiques, la pratique du yoga vise à calmer les fluctuations du mental, installe la détente, la concentration et permet de mieux gérer ses émotions. Il favorise l'harmonisation et l'équilibre.

Il permet de se recentrer en se reconnectant à soi et à l'essentiel en profitant pleinement de l'instant présent. C'est avant tout, un état d'esprit, une philosophie de vie alliant le corps et l'esprit : un rendez-vous régulier avec soi-même.



**Le mercredi de
19H30 à 21H00
Salle des fêtes
Belloy-en France**



Maud Brindejont et Prisca Magistro

Professeures diplômées par la Fédération Française de Hatha Yoga

Enseignement du yoga traditionnel

La FFHY a été fondée en 1968 par Shri Mahesh pour promouvoir le yoga en France dans son esprit traditionnel

La JAD Association de loisirs vous donne de ses nouvelles

Les Ateliers de peinture sur soie se déroulent
les mercredis et jeudis de 14h00 à 17h30 et ceux de cartonnage une fois par mois
à la Maison pour Tous rue Richambre.

Pour tous renseignements vous pouvez contacter : **Mme Lorraine COLLIN** Présidente de
l'Association au 06.71.81.31.12



« Avec du temps et de la patience, les feuilles de mûrier se transforment en robe de soie. »

Chers lecteurs et lectrices,
Depuis quelque temps nous vous faisons découvrir aussi bien le cartonnage que la peinture sur soie.
Dans ce nouveau numéro nous voulons partager avec vous quelques-unes de nos plus belles réalisations.
Il n'est pas nécessaire d'être un ou une « super pro » pour s'initier à la peinture sur soie.
Nous sommes une petite équipe « très sympa » prête à vous aider dans vos premiers pas.
Poussez la porte et venez nombreux nous voir.
À bientôt.
Toute l'équipe de la JAD vous souhaite de très bonnes vacances



Belloy-en-France Autrement



Les randonnées culturelles

En juin 2022, l'association Belloy-en-France autrement se lançait dans une très belle aventure. Si Carnelle Pays-de-France m'était conté met en lumière l'histoire et le patrimoine architectural des communes du territoire. Belloy-en-France y tient une place spéciale puisque nous profitons des Journées Européennes du Patrimoine pour l'explorer sous différents angles. De ces randonnées sont nés de petits livrets de promenade, disponibles en format papier ou numérique à l'Office de Tourisme Terre de Carnelle (rue de Paris à Viarnes), notre partenaire depuis 2024. En janvier 2025, le Pôle culturel de la Communauté de Communes a sollicité l'association Belloy-en-France autrement pour décliner nos randonnées culturelles en mini-exposition.



L'association Belloy-en-France autrement poursuit son activité de soutien scolaire pour aider, accompagner, soutenir, encourager, cette année, 15 enfants ou adolescents, du CP à la 5ème, dans leurs apprentissages.



UNC Belloy-en-France

Une nouvelle équipe au service de la mémoire

L'année 2025 marque un tournant pour l'Union Nationale des Combattants de Belloy-en-France. Lors de l'assemblée générale qui s'est tenue en début d'année, les membres ont renouvelé le bureau de l'association. Après plusieurs années de présidence marquées par un engagement constant, **Daniel Mayot** a quitté ses fonctions. Son action discrète mais essentielle a été chaleureusement saluée par l'ensemble des adhérents.

C'est **Alain Leroux** qui a été élu pour lui succéder. Déjà impliqué dans la vie associative et connu des Belloysiens, il prend la tête d'une équipe renouvelée, motivée à poursuivre les missions fondamentales de l'UNC : faire vivre la mémoire des anciens combattants, transmettre les valeurs républicaines, et maintenir le lien entre les générations.

Sous cette nouvelle impulsion, l'association entend non seulement continuer sa participation active aux cérémonies commémoratives (8 mai, 11 novembre), mais aussi renforcer sa présence auprès des jeunes et du grand public, notamment à travers une page Facebook créée récemment pour mieux faire connaître les activités de l'UNC Belloy, partager les dates à retenir, et inviter les habitants à s'associer aux temps forts de la commune.

L'UNC souhaite également accueillir de nouveaux membres, anciens combattants ou non, car l'association est ouverte à tous ceux qui partagent les valeurs de mémoire, de solidarité et de respect du monde combattant. Cette nouvelle équipe aborde donc l'année avec dynamisme, dans un esprit de continuité et d'ouverture, fidèle à la devise de l'UNC : "Unis comme au front."



NB : Plusieurs régiments militaires ont été engagés dans le Val-d'Oise pendant la Seconde Guerre mondiale, notamment lors de la bataille de France en mai-juin 1940 et lors de la libération du département en août 1944.

¹ - 3e régiment de zouaves

² - 95e régiment d'infanterie

³ - 2e division blindée (DB) du général Leclerc

BEF BELLOY EN FÊTE



L'équipe des bénévoles de Belloy en fête, c'est l'âme de chaque manifestation, de l'installation à la décoration, en passant par l'accueil ou à la coordination, toujours avec le sourire et une énergie communicative.

Bienvenus aux nouveaux arrivants : Théo, Valentin et Jonathan.



Soirée brésilienne : 8 mars 2025

La salle communale s'est transformée, le temps d'une soirée, en un véritable coin de Brésil ! Couleurs, musiques envoûtantes, saveurs exotiques et ambiance chaleureuse étaient au rendez-vous lors de la **soirée brésilienne**. Un moment festif qui a permis à petits et grands de s'évader et de découvrir une culture haute en couleur.



Feu d'artifice : 10 mai 2025

Belloy en Fête vous a offert le traditionnel **feu d'artifice**, qui a illuminé le ciel de notre commune. Accompagné en musique par **la fanfare de Seugy** pour le plus grand plaisir des petits et grands venus très nombreux assister à ce spectacle musical et lumineux.

Un rendez-vous très apprécié, devenu un moment attendu par les habitants de Belloy et des alentours.

Le lundi, distribution dans les écoles d'un gouter et tickets de manège pour profiter de la fête foraine.



Bal de l'été : Samedi 28 juin 2025
(Soirée dansante et BBQ)



Brocante : Dimanche 14 septembre 2025



Beaujolois 20 novembre 2025

COTAB Comité d'organisation du Téléthon à Belloy



« **96 553 593 euros**, ce magnifique résultat est le fruit de votre extraordinaire mobilisation partout en France et je tenais à vous en remercier personnellement ainsi que toutes celles et tous ceux qui se sont engagés à vos côtés pour soutenir le combat des familles et des chercheurs, déterminés à vaincre la maladie.

Ce **montant national** va permettre aux chercheurs d'accomplir de nouvelles avancées scientifiques. Des avancées thérapeutiques majeures ont été réalisées, notamment contre la myopathie de Duchenne ou l'amyotrophie spinale. Ces victoires sont synonymes d'un immense espoir pour les familles. »

Message de Laurence TIENNOT-HERMENT, Présidente de l'A.F.M.

607 058 euros, c'est la **collecte** provenant des animations et évènements dans le Val d'Oise

En ce qui concerne Belloy en France, nous avons dépassé une nouvelle fois les 18 000€, 18 500€, auxquels il faut rajouter 95€ par le 3637 et 1040€ par Internet, ce qui donne pour Belloy en France : **19 634€**.

Ce formidable résultat nous pousse à faire encore mieux en 2025 et nous le ferons tous ensemble.

Nous avons déposé auprès de la Coordination Départementale, notre candidature afin que **Belloy en France**, soit le **Village d'Accueil Téléthon 2025** pour l'ensemble du **Val d'Oise**.

La Coordination a accueilli avec enthousiasme notre candidature, il en est de même de la Municipalité de Belloy en France.

C'est un véritable défi qui nous attend, être la vitrine de l'A.F.M. - Téléthon durant une année. Nous y croyons, Belloy en France le mérite.

Rien n'est impossible.

Nous reviendrons vers vous afin de vous présenter nos obligations et le programme du **Téléthon 2025**.

Encore un grand merci
Les membres du C.O.T.A.B.



Laurence TIENNOT-HERMENT



Le CCM Belloy-en-France toujours sur les routes...

La saison 2025 est bel et bien lancée pour le CCM Belloy, présidé par Michel Penza. Après un hiver studieux où les coureurs du club ont sillonné les routes de la plaine de France, du Vexin, du Valois et du pays de Thelle, les premières compétitions ont enfin repris. Cette année, les coureurs arborent une nouvelle tenue. Le design des maillots et des cuissards a été modernisé, tout en restant fidèle au vert, couleur traditionnelle du club.

Forts de cette nouvelle tenue, les premiers résultats n'ont pas tardé pour les coursiers du club avec de belles places d'honneur pour Laurent, Manu, Eric et Christophe qui fait cette année un retour remarqué à la compétition. Le week-end du 26 et 27 avril, le **CCM Belloy** a ainsi décroché, en 2^{ème} catégorie, le **maillot à pois** du **meilleur grimpeur** lors de la course à étapes **La Picarde**. De leur côté, les cyclosporifs du club profitent du printemps pour engranger les kilomètres.

Deux points d'orgue dans cette première partie de saison : **la course de Belloy-en France**, organisée le **dimanche 11 mai** et la **nocturne d'Attainville**, organisée le vendredi 6 juin. A cette occasion, toutes les forces vives du club sont mobilisées : coureurs, dirigeants, familles, amis et bénévoles. L'occasion de rappeler l'importance des bénévoles dans toutes les structures associative, particulièrement dans le domaine sportif. L'occasion aussi de remercier les communes de Belloy-en-France et d'Attainville, ainsi que l'ensemble de nos partenaires, amis et bénévoles. Pour maintenir la dynamique du club, nous accueillons volontiers de nouveaux coureurs, dans toutes les catégories, pour renforcer nos effectifs.

Éric Delattre



Nouvelles couleurs du club



Éric Delattre podium du meilleur grimpeur (maillot à pois rouges) à l'épreuve de la **Picarde**

ASC BELLOY SAINT-MARTIN Section FOOTBALL

Pour nos **350 adhérents** et nos **23 équipes** la saison 2024/2025 se déroule bien et nous participons à de nombreux tournois. L'effectif est stable. Parmi nos 23 équipes nous avons **5 équipes féminines** dont 2 d'adultes. Nous avons toujours besoin de nouveaux bénévoles. L'effectif des féminines atteint 20% du total. L'assemblée générale électorale du club aura lieu vendredi 27 06 2025 à 21H au stade de ST MARTIN.

TOURNOIS

Cette année nous organisons nos traditionnels tournois de fin d'année :

- ⇒ Lundi 09 06 2025 tournoi pour les féminines adultes.
- ⇒ Samedi 14 06 2025 tournoi pour les 10 et 11 ans garçons.
- ⇒ Dimanche 15 06 2025 tournois pour les 8 et 9 ans garçons
- ⇒ Samedi 21 06 2025 tournoi pour les 12 et 13 ans garçons.
- ⇒ Dimanche 22 06 2025 tournoi pour les 6 et 7 ans garçons.



REMERCIEMENTS

Nous remercions les mairies de BELLOY et ST MARTIN pour l'entretien des terrains et l'achat des coupes et médailles pour les tournois et les habitants de BELLOY et de ST MARTIN pour leurs dons à l'occasion du calendrier 2025 du club. Nous remercions aussi nos fidèles sponsors en ces temps difficiles notamment ceux qui ont participé au calendrier 2025 : AU PAIN DORE Rémy PLATEAU à BELLOY, FLEURATICE à BELLOY, ACJL RENOV à BELLOY, la pharmacie LAWNICZAC à ST MARTIN, la boulangerie PETIT à ST MARTIN, la société ST2C Fils à ST MARTIN, la société FREIGHT EXPERT, la BELLE OIE RESTAURANT BAR TABAC FDJ PMU à BELLOY, et AUX COULEURS DE MARGO Institut de beauté à BELLOY.

Nous remercions enfin tous ceux qui nous aident par leurs dons ou sponsoring.

Nous recherchons toujours des bénévoles pour encadrer les équipes.

Pour tous renseignements, dons ou sponsoring vous pouvez contacter : Thierry LESAFFRE 01.30.35.99.34 ou Didier JEAN au 01.30.35.91.32



Nous avons rencontré pour vous,

Dominique PASSERIEUX, animateur très actif de la vie associative de Belloy



Pour tous les Belloysiens – et même au-delà – le nom de Dominique PASSERIEUX est indubitablement lié à celui du Téléthon depuis de nombreuses années. Mais comment en est-il arrivé là ?

UNE JEUNESSE EN BANLIEUE PARISIENNE

Parisien il s'affirme mais né à Neuilly-sur-Seine (par hasard, précise-t-il). Il déménage à Sarcelles (il y fréquente la Maternelle et le CP) où sa mère est gardienne d'immeuble puis à Epinay sur Seine où son père aidé par sa mère gère une auto-école. Il y poursuit sa scolarité qu'il termine au lycée Jacques Feyder. Passionné de sport, il veut être professeur d'EPS et, pour ce faire, réussit brillamment l'examen d'admission du CREPS. Malheureusement, mal orienté, il obtient son bac mais pas celui qui lui permettrait d'intégrer le CREPS. Il lui faudrait doubler sa terminale pour obtenir un bac adéquat, car sa place lui est « gardée » ! Il refuse cette hypothèse et choisit une autre voie sportive : à 20 ans, il s'engage à la Brigade des Sapeurs Pompiers de Paris.

UNE CARRIERE CHEZ LES POMPIERS DE PARIS puis à la Banque de France



La 1^{ère} année, il y accomplit son **service national** puis signe un engagement de 5 ans qu'il renouvellera trois fois, jusqu'en 1989. D'abord affecté à VILLENEUVE ST GEORGES pour une formation de 3 mois, il est muté à MENILMONTANT pour sa formation opérationnelle qui lui permet d'être définitivement admis « au feu » et prends à son compte la devise « Sapeurs Pompiers – Sauver ou Périr ». À chaque fois qu'il obtient un grade supérieur il doit muter ce qui le conduira successivement à CHARONNE, BONDY, CHAMPERRET, LA COURNEUVE, ST DENIS et finit au FORT DE LA BRICHE, Centre de Formation des Cadres. En fin de carrière, il sera instructeur et sergent-chef.

Des souvenirs de cette période, Dominique en regorge et l'écouter les évoquer est un vrai plaisir. Des sorties à l'époque obligatoire en uniforme (« dont on était fier »), aux conditions inhumaines de sa formation (« On en a bavé, c'était très dur ! ») qui illustraient la phrase du Centre « Mères, donnez-nous vos enfants, on vous rendra des hommes ! », en passant par les deux semaines consacrées, en 1980, au nettoyage de la plage de Port-Blanc (22) après le naufrage du Tanioet, l'attentat le 23 décembre 1983 devant le restaurant du Grand Véfour alors qu'il officiait au Théâtre du Palais Royal où il dut prendre en charge de nombreux blessés.

« En 1989, fatigué, je décide de quitter cette grande famille ». Il réussit le concours pour rejoindre la Division de la Sécurité Incendie de la Banque de France et y va rester jusqu'à sa retraite en 2017. Il grimpe en grade au fil des ans et assume des responsabilités de plus en plus importantes. Il termine « responsable des scénarios incendie ».

UN BELLOYSIEN TRES ACTIF

Habitant successivement à Épinay sur seine, Montmorency, il déménage pour un pavillon à Montmagny. Sa fille Lili y naît en 2007 et il y « occupe ses loisirs » en s'investissant dans les « Resto du Cœur » puis dans le Téléthon dont il devient le président local. Sa famille souhaite habiter « à la campagne » et il arrive à Belloy-en-France en 2011, année de naissance de sa fille Jeanne.

Grâce à l'école et aux liens qu'il tisse avec les autres parents d'élèves, il s'insère à Belloy. Élu successivement aux conseils d'école maternel et élémentaire, il l'est également à la Caisse des Ecoles. « Avec quelques parents/amis », il crée alors le Téléthon sur Belloy-en-France, puis en 2014, c'est la création du COTAB (Comité d'organisation du Téléthon à Belloy) qui se concrétise rapidement en faisant de Belloy le Village d'accueil du Téléthon Val d'Oise dès 2015.

LE COTAB, ELEMENT DYNAMIQUE DU MONDE ASSOCIATIF LOCAL

Pour beaucoup, le Téléthon, cela se résume à un week-end en décembre. Pour Dominique, c'est toute l'année et les initiatives se multiplient au fil des ans : Marches gourmandes qui permettent de sillonner notre région, salons du vinyle dont l'audience dépasse largement les limites de notre département, les pièces de théâtre, la Fête de la Musique, les lotos, les soirées dansantes, que d'initiatives dont tous les bénéficiaires sont destinés à l'A.F.M.-Téléthon ! Et pourtant, le COTAB à Belloy, ce ne sont que 6 personnes et une trentaine de bénévoles réguliers sur lesquels « on peut compter ». Dominique a su constituer tout un réseau autour de lui (« Partenaires, entreprises, municipalités... »). Mais Dominique participe aussi aux opérations « Nettoyons Belloy », fut actif dans l'action contre le projet de prison (reportage de France 3), est souvent présent dans le public lors des conseils municipaux et surtout, surtout, est un adepte régulier des promenades dans Belloy à pied avec son chien ou en vélo ce qui en fait un observateur écouté de notre village.

En conclusion, que ce soit professionnellement ou dans le monde associatif, les engagements de Dominique sont toujours tournés vers les autres et notamment ceux qui souffrent. N'est-ce pas ce que l'on peut appeler un citoyen actif ?

Jean-Marie BONTEMPS, Maire-adjoint.

Liberté et civilité

« La liberté des uns s'arrête où commence celle des autres »



Drones

Les **aéronefs** sans équipage à bord, autrement appelé « drones » ne doivent pas évoluer au-dessus de l'**espace public** en agglomération, constitué des voies publiques et lieux ouverts au public.

Dans l'**espace privé** en agglomération, l'utilisation d'un aéronef sans équipage à bord suppose l'accord de l'occupant des lieux et le respect des règles de hauteur et de vitesse, adaptés à l'environnement immédiat.

S'agissant de la question du **survol des propriétés privées**, l'article L6211-3 du Code des transports stipule que « le droit pour un aéronef de survoler les propriétés privées ne peut s'exercer dans des conditions telles qu'il entraverait l'exercice du droit du propriétaire ».

Le droit à la vie privée des personnes doit dans tous les cas être respecté.

Enfin, des **restrictions** liées au **lieu du vol et à la hauteur maximale** de vol autorisée sont définies pour assurer la sécurité des autres usagers de l'espace aérien et prévenir ainsi les risques de collision en vol et assurer la sécurité des biens et des personnes au sol ainsi que l'environnement et prévenir ainsi les risques de crash. À Belloy-en-France, l'état actuel des restrictions consultables en suivant le lien suivant : <https://www.geoportail.gouv.fr/donnees/restrictions-uas-categorie-ouverte-et-aeromodelisme>, interdit tout vol en catégorie ouverte et aéromodélisme.

Tout survol de drone sur la Commune doit être immédiatement signalé aux services de Gendarmerie Nationale en composant le 17.



Entretien des haies et élagage des arbres

En cette saison, arbres et arbustes ont bien poussé et les haies des propriétés privées qui bordent les routes peuvent compromettre la bonne commodité de circulation des piétons et des véhicules et réduire la visibilité des usagers.

Afin d'éviter ces difficultés, la Commune rappelle aux propriétaires riverains qu'il est obligatoire de procéder à la taille et à l'entretien des haies et plantations en bordure de domaine public.

La responsabilité d'un propriétaire pourrait être engagée si un accident venait à survenir !

Rappel des obligations de taille et d'élagage des propriétaires riverains

Les riverains doivent obligatoirement :

- ◆ Élaguer ou couper régulièrement les plantations, arbres, arbustes, haies, branches et racines à l'aplomb des limites des voies publiques ou privées, de manière à ce qu'ils ne gênent pas le passage des piétons, ne cachent pas les feux de signalisation et les panneaux (y compris la visibilité en intersection de voirie).

- ◆ Les branches et la végétation ne doivent pas toucher les conducteurs (réseau de distribution électrique, téléphonique ou d'éclairage public).
- ◆ Les branches et racines des arbres qui avancent sur son emprise doivent être coupées à la diligence des propriétaires ou exploitants, dans des conditions qui sauvegardent la sûreté et la commodité du passage ainsi que la conservation du chemin.

Dans le cadre d'une location, les frais d'entretien et d'élagage sont à la charge du locataire (ces opérations d'entretien sont assimilées à des réparations locatives).

Horaires pour les travaux bruyants

Jour	Horaires autorisés	
	Matin	Après-Midi
Jours ouvrés	8h30 - 12h00	14h30 - 19h30
Samedis	9h00 - 12h00	15h00 - 18h30
Dimanches & jours fériés	10h00 - 12h00	

Liberté et civilité

Vous êtes propriétaire ou détenteur d'un animal ? Nous comptons sur votre sens des responsabilités !

Conformément à l'article 1243 du Code civil : « le propriétaire d'un animal, ou celui qui s'en sert, pendant qu'il est à son usage, est responsable du dommage que l'animal a causé, soit que l'animal fût sous sa garde, soit qu'il fût égaré ou échappé ».

Sur la Commune de Belloy-en-France comme dans bien d'autres Communes, les chiens circulant sur la voie publique et dans les autres espaces publics où leur présence n'est pas réglementée, doivent, même accompagnés, être tenus en laisse.

C'est une mesure propre à empêcher la divagation des chiens et à aider les détenteurs d'animaux à garder le contrôle sur leurs déplacements. Citons quelques bonnes pratiques, que nous vous encourageons à partager autour de vous :

Maitrisez votre animal lorsque vous croisez d'autres personnes ; Demandez-lui de s'asseoir si vous percevez que les gens que vous rencontrez ont peur ; Et avant qu'il n'entre en contact avec un autre compagnon à quatre pattes, demandez aux propriétaires si cette rencontre est possible.

Enfin, si l'**identification** est **obligatoire** en France, elle **constitue surtout le seul lien officiel entre un animal et son propriétaire**.

INFOS PRATIQUES



Opération Tranquillité Vacances

Partez l'esprit tranquille !

Pendant votre absence, la police ou la gendarmerie veille sur votre domicile.



Quels avantages ?



Patrouilles régulières autour de votre domicile



Alerte en cas d'anomalie (dégradations, cambriolage...)



Service gratuit et personnalisé



Comment s'inscrire ?..

- En ligne (avec FranceConnect)

- Scannez le QR code **bleu**



En version papier



Téléchargez le formulaire sur le site de la mairie de **Belloy-en-France** (Scannez QR **vert**)



Déposez-le à la **brigade de gendarmerie** de votre secteur



Pièces justificatives à fournir (si inscription sur place)
- Pièce d'identité & Justificatif de domicile



Informations pratiques



Résidences concernées : Principales/Secondaires



Durée d'absence :

Jusqu'à **12 mois**

EN CAS DE CANICULE, 5 CONSEILS TOUJOURS VALABLES :



Boire fréquemment



Eviter de sortir aux heures les plus chaudes



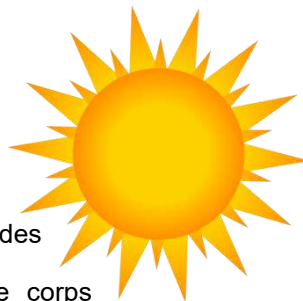
Rafrâchissez-vous et mouillez-vous le corps plusieurs fois par jour



Passez si possible 2 à 3 heures par jour dans un endroit frais



Aidez les personnes les plus fragiles et **n'hésitez pas à demander de l'aide**



Canicule = DANGER

Pour ce qui est de notre commune, l'agent de police municipale, les membres du CCAS ainsi que le secrétariat de la mairie sont à votre disposition pour intervenir rapidement. **Le registre des personnes vulnérables** est disponible en mairie et les intéressés (répondant aux critères de sélection liés à l'âge ou au handicap) ont la possibilité de **se signaler en mairie** afin qu'ils puissent être informés des recommandations d'usage lors du déclenchement du plan d'alerte et d'urgence départemental **en cas de risques exceptionnels**

01.30.35.70.14



TRIBUNE LIBRE DES ELUS « ENSEMBLE CONSTRUISONS L'AVENIR avec Raphaël BARBAROSSA »



POUR UNE DEMOCRATIE LOCALE APAISEE ET RESPECTUEUSE

Comme vous le savez probablement, au mois de mars 2026, auront lieu les élections locales pour les conseils municipaux et les conseils communautaires. Dans un an, vous aurez donc choisi l'équipe qui animera la vie communale et qui sera représentée au sein du conseil de la communauté de communes Carnelle Pays de France jusqu'en 2032 ! C'est dire l'importance de votre vote, c'est insister sur la nécessité de faire un choix qui prenne en compte l'intérêt de chacune et de chacun.

D'ici-là, et probablement à partir de la rentrée scolaire de septembre prochain, aura lieu la campagne électorale pour permettre un choix éclairé des citoyens électeurs. Parmi nous qui formons l'actuelle majorité du Conseil municipal, certains vont se représenter à vos suffrages ; d'autres, pour diverses raisons, ont décidé de ne pas se représenter. Toujours est-il que nous sommes unanimes pour souhaiter que cette campagne permette un réel débat apaisé entre les différentes listes qui se présenteront à vos suffrages. Est-il indispensable de

s'insulter entre candidats, de propager des sous-entendus sur les uns ou les autres, de faire preuve de violences écrites et verbales pour permettre un véritable débat démocratique ? Notre réponse à ces questions est négative.

Parce que c'est l'avenir de notre village qui en sera l'enjeu, nous voulons que cette période permette aux sortants de présenter leur bilan, à l'opposition actuelle d'expliquer son absence totale de propositions constructives pendant six ans et aux candidats de présenter à la population leurs projets et la façon dont ils entendent animer la vie communale. C'est bien en comparant le discours des uns et celui des autres que les électeurs pourront choisir sur quelle route ils souhaitent orienter Belloy-en-France.

Ainsi, nous pourrions ensemble rétablir un esprit de dialogue et bénéficier d'une démocratie locale apaisée et respectueuse des habitants comme des autres candidats. Pour notre part, c'est le choix que nous faisons pour les mois qui viennent.

Les élus de la Liste « Ensemble construisons l'avenir »



TRIBUNE LIBRE DES ELUS « BELLOY AUTREMENT »



Quand la transparence disparaît, la confiance s'effondre. En mars 2025, la majorité municipale a voté un budget de 1,5 million d'euros pour la construction d'un nouveau Centre Technique Municipal (CTM). Ce projet est indispensable. Il vient remplacer un bâtiment acquis pas la municipalité en 1995, aujourd'hui à l'abandon, laissé à l'usure faute d'entretien, où nos agents municipaux travaillent dans des conditions indignes, voire inhumaines. Ces agents sont pourtant essentiels : ce sont eux qui nettoient nos rues, entretiennent les espaces publics, interviennent pour les urgences techniques, assurent chaque jour le bon fonctionnement de notre ville. Ils méritent des conditions de travail dignes et modernes. C'est pourquoi nous soutenons pleinement le principe de ce projet. Mais nous dénonçons la façon dont il est mené, dans le silence, le flou, l'exclusion des citoyens. Depuis le vote : aucune réunion, aucun document, aucun plan partagé. Pire encore : le permis de construire, délivré le 15 avril, a bien été affiché mais de manière illégale. Caché dans les herbes hautes, il est totalement invisible depuis la voie publique. Cet affichage fantôme prive les riverains de leur droit à l'information et d'un éventuel recours. Un manquement grave. Ce fonctionnement opaque n'est pas une exception. Depuis le début du mandat, M. Barbarossa et sa majorité gouvernent sans concertation, sans transparence, sans rendre compte. Nous, élus de l'opposition, disons stop à cette gestion fermée. Nous demandons la publication immédiate du projet, le respect des règles d'affichage, et une réunion publique d'information ouverte à toutes et tous. Parce qu'à Belloy-en-France, les citoyens ont le droit de savoir, de comprendre et de participer aux décisions qui les engagent.

Une ville ne se gère pas à huis clos. Il est temps que cela change.

« Les élus de la liste « Belloy Autrement »

Etat civil

Bienvenue

LEJEUNE Jade 12/03/2025
MIR KEDZIERSKA Elyna 21/05/2025

Félicitations

PIMENTEL Serge & THALIEN Catherine 26/12/2024
PARROT David & BAZELLE Justine 23/03/2025
POIRIER Théo & TROLLER Anaïs 31/05/2025

Ils nous ont quittés

HENNEQUIN Bernard 01/01/2025
FREMONT Sylvain 02/01/2025
BOUCHARD Carole 16/01/2025
BARBAUX veuve SOUCHU 29/01/2025
HENNION Caroline 14/03/2025
DELAVILLE Claude 18/03/2025
BARLOT Ginette 23/04/2025
GOMME Robert 30/04/2025
PREVOT Laurent 06/05/2025

Numéro Pratiques

Pompiers 18

Samu 15

Gendarmerie 01 34 31 20 80

Dr R. Barbarossa
01 30 35 75 65

Pharmacie de Carnelle Leroux
01 30 35 75 21

Orthophoniste Mme Beekandt
07 85 41 69 10

Ostéopathe Mme Marais
06 37 17 86 61

Micro-crèche
01 30 35 08 39

Ecole maternelle
01 30 35 74 11

Ecole élémentaire
01 30 35 71 56

Collège Marcel Pagnol,
Montsoul
01 34 69 85 92

Lycée Gérard de Nerval,
Luzarches
01 30 29 55 00

CAF
0 810 25 95 10

Harcèlement scolaire 3018

Violences faites aux femmes 3919
Maison de la Justice 01 34 70 49 30

SNCF
3635

Enedis
09 72 67 50 95

GRDF
08 00 47 33 33

Eau Potable CEG
01 34 38 86 86

Eaux Usées Veolia
09 69 36 04 00

Agenda 2025

- 7 septembre** Forum des associations
14 septembre Brocante avec l'association Belloy en Fête
20 septembre Village jeunesse organisée par la C3PF
04 octobre Octobre Rose avec l'association l'Effet des Faits
11 octobre 4^{ème} marche nocturne avec l'association le COTAB
18 octobre Pink night fever avec l'association l'Effet des Faits
31 octobre Halloween avec l'association les Minis Belloisiers
2 novembre Salon du local avec l'association l'Effet des Faits
9 novembre Salon du bien être avec l'association l'Effet des Faits

Commémoration du 11 novembre

- 16 novembre** Salon du vinyle avec l'association le COTAB
20 novembre Beaujolais avec l'association Belloy en Fête
22 novembre Théâtre « La Mysantrope » avec l'association le COTAB
29 novembre Super loto – tournoi de belote avec l'association le COTAB
5 au 7 décembre Téléthon avec l'association le COTAB
14 décembre Christmas party avec l'association l'Effet des Faits
15 décembre Distribution des colis des seniors

Mairie : Tél : 01 30 35 70 14 Fax : 01 30 35 96 60
Ouverture du secrétariat tous les jours de 8h30 - 12h00
Le mercredi, ouverture de 8h30 - 12h00 et 13h30 - 17h45

Site internet : www.belloy-en-france.fr / adresse de messagerie : mairie@belloy-en-france.fr

Responsable de publication : **Raphaël BARBAROSSA**

Comité de rédaction : Céline Marache, Florence Anselles, Joël Duarte, Franck Dehays, Maria Marais, Aline Caron
Monique Moreau, Jean-Marie Bontemps, Delphine Drapeau, Jean-Claude Turban, Alexis Graf

Crédit photo : Florence Anselles, Mairie de Belloy-en-France